

## CIQ des Pinchinats - Assemblée générale du 13 avril 2018

L'Assemblée générale de notre CIQ s'est tenue dans la salle Roger Baudun, aux Platanes, le 13 avril 2018 à 18h30 en présence d'environ 80 personnes.

Nous remercions Monsieur Boulkenafet, agent technique attaché au quartier des hauts d'Aix. Madame Barral, Monsieur Paoli et Monsieur Bouvet n'ont pu être présents et nous ont demandé de bien vouloir les excuser.

### Partie statutaire

#### Rapport moral de la présidente

La présidente, Emmanuèle Chinot, souhaite la bienvenue aux participants. Elle souligne le travail d'équipe du CA où chacun a pu trouver sa place et a à cœur de monter des dossiers et de les suivre (exemple le site web) même si c'est très lent et précise que l'équipe s'étoffe de quatre nouvelles candidatures. Le CA est à l'écoute des habitants du quartier. Qu'ils n'hésitent pas à nous solliciter (par exemple la limitation de vitesse). Il y a toujours quelqu'un pour répondre à un souci (par exemple l'installation des gens du voyage dans un domaine privé). Elle annonce que la prochaine fête des Pinchinats aura lieu le 3 juin dans les jardins de la chapelle Sainte-Anne.

#### Rapport financier

Le trésorier, Chris Korthals Altes, communique les comptes de l'exercice écoulé.

Le compte d'exploitation 2017 est légèrement excédentaire (environ 1600€ de dépenses, contre 1700€ de cotisations), si l'on ne prend pas en compte les frais d'avocat. Les frais d'avocat (1800 €) ont été pris en compte pour environ 40 % par le très grand nombre de cotisations de 2016 (presque 2500€, contre environ 1700€ en temps « normal»). Solde du compte courant 939€, solde du compte de dépôt au 31/12/2017 : 7584,31€.

Ces rapports ont été adoptés à l'unanimité par les membres présents et représentés.

L'Assemblée a accordé son quitus aux administrateurs du CIQ.

#### Rapport d'activités

\*La sécurité des biens et des personnes

Monsieur Boulkenafet, lors d'une réunion, nous a appris qu'une *caméra de surveillance* sera installée au carrefour du chemin de la Fontaine des Tuiles et du chemin de Chauchardy. Nous avons plaidé pour qu'une autre caméra soit positionnée à l'entrée du quartier par exemple au chemin Pascalis qui permettrait une meilleure surveillance. Nous avons aussi proposé que les caméras soient mobiles.

L'entretien des *bornes à incendie* dépend des pompiers. Les bornes portent un numéro. Si vous constatez que l'une d'entre elles est défectueuse, relevez son numéro afin de nous le signaler.

--> Une personne dans l'assistance a demandé où étaient situées les bornes à incendie ce à quoi nous n'avons pas pu répondre mais nous allons nous renseigner.

Nous avons demandé la *limitation de vitesse* à 50km/h dans tout le quartier. Le chemin Pierre Pascal est limité à 50km/h depuis le 6 mars 2018. Nous avons rendez-vous avec M. Bouvet pour essayer d'obtenir la même limitation sur la route des Pinchinats.

Nous avons aussi demandé l'installation d'un radar pédagogique qui serait installé à l'entrée du chemin Pascal avec contrôle policier aléatoire deux fois par mois. Il n'est pas possible d'installer un ralentisseur de vitesse hors agglomération.

--> La route des Pinchinats et le chemin Pascal servent de voies de délestage aux heures d'embouteillages. S'il faut refaire les chaussées, ce que nous avons déjà demandé, nous pensons qu'il ne faut surtout pas élargir les routes pour ne pas encourager la vitesse.

La *réfection du chemin Pascal* n'est pas programmée pour 2018. La demande sera faite pour l'année prochaine. En attendant, M. Boulkenafet fera poser des rustines. Mais nous avons appris que la route de Sisteron depuis tout en bas jusqu'au carrefour des Platanes sera refaite ainsi que la partie comprise entre la nouvelle pharmacie et les arcades.

Les *caniveaux* chemin des chênes, chemin de la Fontaine des Tuiles et chemin Pascal ont été nettoyés dernièrement.

L'*entretien des bas-côtés*, fauchage, ramassage des dépôts d'ordures sauvages, élagage, murets, débroussaillage, est un casse-tête. Il y a seulement 4 agents pour faire ce travail dans toute la commune hors agglomération.

--> Un projet de tout à l'égout est prévu en 2018 sur la route des Pinchinats depuis le club hippique jusqu'au chemin de l'Échelle. Nous en parlerons avec M. Bouvet lors de notre prochain entretien.

#### \*Les transports

L'arrêt de bus au Parc Rigaud va être très prochainement modifié pour apporter plus de confort et de sécurité.

#### \*Le domaine de Tournon

Le CIQ et une vingtaine d'habitants ont porté plainte pour des *nuisances sonores* qui ont duré tout l'été 2016. Leurs plaintes auprès de la police ainsi que les rapports des huissiers ont permis de monter un dossier qui a servi de base à la condamnation du « mis en cause » à payer 7500€ d'amende et à verser 1000€ à chaque plaignant ayant demandé une indemnité. Depuis, il a fait appel. Les plaignants ont été défendus par Maître Hugues, avocat à Marseille.

Le *recours contentieux* intenté par le CIQ devant le tribunal administratif, à l'encontre du permis de construire d'un complexe hôtelier accordé à la société Aixellence pour une surface totale construite de 3 920 m<sup>2</sup>, doit être examiné par le tribunal dans les semaines qui viennent. Mais la décision rendue ne règlera pas définitivement la question, parce que d'une part chacune des parties peut faire appel et que, d'autre part, le PLU adopté le 23 juillet 2015 est déjà l'objet d'une révision, à l'occasion de laquelle l'adjoint à l'urbanisme de la ville d'Aix propose d'octroyer 300 m<sup>2</sup> supplémentaires à la société Aixellence, dans le cadre d'un STECAL (Secteur de Taille Et de Capacité Limitée). Or, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, c'est à l'ECPI d'Aix-Marseille Métropole que revient la compétence d'approuver le PLU des communes membres et de veiller à la protection de l'environnement. Il faut donc agir à ce niveau et alerter le conseil de l'ECPI sur

les dangers que représenteront cette "pastille" d'urbanisation de 4 220 m<sup>2</sup> au centre d'un secteur jusqu'ici protégé.

--→Une personne demande si la révision allégée du PLU est déjà en application. Non pas encore.

#### \*La fibre optique

L'infrastructure principale (le long des routes) est installée depuis un certain temps (au moins depuis deux mois).

Les raccordements aux particuliers ne pouvaient être effectués car le réseau d'infrastructure n'était pas relié au central ; or depuis le 17 mars, c'est donc très récent, le raccordement est effectif.

L'étude détaillée du raccordement à tous les logements est en cours et dès à présent, chaque résident peut se rapprocher de son opérateur (ou d'Orange à qui est confiée l'installation de la fibre à Aix) pour s'inscrire pour une demande de raccordement. On peut espérer que les premiers raccordements individuels pourraient se faire au courant de l'été.

--→Toutes les installations ne sont pas aériennes. Au parc Rigaud c'est souterrain.

#### \*Le site web (CIQ des Pinchinats)

Il a été créé en 2014. Nous l'avons remodelé et il est consultable depuis octobre dernier. Vous y trouverez des informations concernant le CIQ et le quartier, les actualités c'est-à-dire toutes les informations que nous recevons, et des liens vous permettant d'aller sur les sites de la mairie, d'une association locale ou des numéros de téléphone comme celui de la police.

Nous essayons de le rendre le plus vivant et le plus réactif possible. N'hésitez pas à nous écrire [cigaixpinchinats@gmail.com](mailto:cigaixpinchinats@gmail.com) pour faire remonter des informations, des questionnements.

#### \*Les sangliers

Pour contacter *le nouveau lieutenant de l'ouvèterie* et demander l'organisation de battues administratives, une nouvelle procédure est à suivre. Vous la trouverez sur le site web.

1-Adresser un mail à Monsieur Philippe BAYEN (DDTM Marseille)

[Philippe.bayen@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:Philippe.bayen@bouches-du-rhone.gouv.fr)

2-Indiquer :

-nom, prénom, adresse et n° de téléphone du demandeur

-lieu de prolifération des sangliers

3-Le demandeur sera contacté par la DDTM pour la suite à donner.

#### \*La fête des Pinchinats

Elle se tiendra le 3 juin dans le jardin de la chapelle Sainte-Anne et vous êtes invités à venir nombreux.

#### \*« L'Echo des Pinchinats »

Une parution par an.

*Election du Bureau*

Étaient candidats au renouvellement de leur mandat d'administrateur :

Mesdames CHINOT Emmanuèle, COPIN Noëlle, MAGNAN Michèle, MEURIOT Marcelline,  
Messieurs CARAGLIO Daniel, COLLIOT Etienne, KORTHALS ALTES Chris, MAREY Jean-François, ROGIER Daniel,

Pour un premier mandat, étaient candidats :

Madame VILAIN Catherine  
Messieurs ARATA Roger, CHINOT Olivier, TESSE Luc-Henri

Tous les candidats ont été élus.

### **Exposé**

Intervention de messieurs Jérôme et Loïc Ducastel, jardiniers, paysagistes, spécialisés dans la création et l'entretien des jardins, ainsi que le traitement des différentes maladies dont celles du buis.

Pour plus d'informations, reportez-vous à « L'Echo des Pinchinats ».

La séance s'est terminée par un pot de l'amitié qui fut très convivial.